

POUR

# TESSANCOURT

la lettre municipale

N°2 octobre 2001



EDITO

## L'actualité de cette rentrée

**Les nouvelles à propos de la rentrée des classes, du démarrage d'activités sportives et de la réception de la feuille d'impôt.**

**L**a rentrée scolaire à Tessancourt est bien rodée et s'est bien passée. Avant le printemps prochain, nous mettrons en chantier la construction d'une cantine scolaire (modification du contrat rural). Le vote au budget d'un supplément de 5 000 F (762,25 €) facilitera l'achat de nouveaux manuels scolaires en euro et l'ouverture d'un site internet

grâce à une collaboration école-mairie. Quant aux sports, le " Tessancourt football club " devra attendre janvier 2002 pour enfiler ici les crampons et fouler la pelouse du stade municipal ; en effet, la rectitude du terrain a été l'objet de gros travaux début juillet. En attendant, les footballeurs comme les autres amateurs pourront s'inscrire à la gymnastique volontaire proposée à la salle des fêtes le mardi (19 à 20h) ou d'y découvrir les bienfaits du tai chi chuan le mercredi (19 à 20h30).

La feuille d'impôt est arrivée, en espérant que c'est la bonne... Les impôts, gardons-nous de les trouver trop lourds : sans eux pas de solidarité, pas de répartition et rien de collectif. La commune n'a pas augmenté ses taxes : pour l'équité cela dépend de la loi et de l'État. Les dotations versées à la commune par les différents organismes de tutelle sont utilisées avec la plus grande vigilance de toute l'équipe municipale, car ce sont vos et nos impôts ! Enfin, un dernier mot pour vous annoncer la réouverture de l'église au culte et cérémonies depuis le 12 septembre et le début des travaux de remise en état programmée au printemps 2002.

Bonne automne à tous et à toutes.

**Maurice Rebreucht**  
Maire de Tessancourt-sur-Aubette

## Une affaire de clocher



**U**n orage d'une extrême violence s'abat sur notre village le 7 mai 2000 vers 21h. La foudre explose le clocher, endommageant les commandes des cloches, son horloge et la toiture avoisinante. Gouttières, corniches et toiture sont aujourd'hui réparées. La sécurité des biens et des personnes est assurée. Toutefois, ne négligeant pas les éventuels dangers d'une nouvelle perturbation climatique exceptionnelle, l'arrêté de péril reste en vigueur, mais modifié : il ne délimite plus qu'un périmètre de sécurité de 5 m autour du clocher.

### L'église réouverte

Afin d'y célébrer les offices religieux, l'utilisation de l'église est autorisée par délibération du conseil municipal du 11 septembre dernier.

La commission travaux-voirie-patrimoine a demandé à l'architecte en chef des monuments historiques, d'accélérer la procédure de restauration du clocher et des divers ouvrages intérieurs détruits, notre église étant classée.

### Les finances communales épargnées

Très bonne nouvelle pour les deniers publics, les pour-parlers avec l'assurance ont abouti à la pleine prise en charge des travaux de reconstruction. Ils sont estimés à la coquette somme de 3 500 000 F (533 571,56 €). Seuls les travaux préalables de renforcement des voûtes et le paratonnerre seront à la charge de la commune. Les entreprises très spécialisées capables de mener à bien un tel chantier ne sont pas nombreuses et très demandées.

Naturellement, votre journal municipal, " Pour Tessancourt ", vous tiendra informés de toutes les suites de ce dossier.



**Louis Béziat, adjoint au maire  
travaux-voirie-patrimoine**



## Une nouvelle association " Joe Arts martiaux "

Avec ses mouvements lents, précis, gracieux, le Tai chi chuan est l'art traditionnel chinois de la self-défense qui convient à tous âges, pour la forme et la longévité. Citoyen américain résident à Tessancourt et professeur diplômé, Joe Zuccarelli fondateur d'une école en Californie donne des cours de Tai chi chuan pour adultes le mercredi de 19 à 20h 30 à la mairie ; auparavant initiation enfants de 17h à 18h30 aux arts martiaux (karaté, kung fu, tai chi). Premier court gratuit.

Renseignements au 01 30 99 03 40.

## La fête de la pêche



Une trentaine de jeunes et presque autant de parents se sont retrouvés aux étangs des Près les 9 et 10 juin derniers à l'occasion de la fête nationale, grâce à l'association de pêche l'Aubette. Depuis trois ans, elle dédie cette fête aux jeunes pour leur transmettre l'amour de la pêche, le calme et la convivialité au bord de l'eau.

## Les anciens à Trouville



Escapade normande et visite du musée de la mer pour la sortie annuelle de nos anciens avec le Centre communale d'action sociale, le 20 juin. Au premier plan, l'adjointe au maire en charge des affaires sociales, Isabelle Frenoy-Sansarricq.

## Fête des écoles



Spectacle des enfants déguisés au parc de l'Aubette parmi les stands et les jeux, le 23 juin dernier lors de la fête des écoles.

## Feu de la st Jean



Plein succès pour cette fête marquant le début de l'été, on a dansé si tard près des lueurs du grand feu qu'il n'y avait plus une merguez à griller, ni une bouteille de bière à vendre. Un grand merci à Daniel Deregniaux qui a notamment monté le bois avec les jeunes et installé le bûcher.

## 14 Juillet



Fini les temps morts entre les mèches enflammées, pour allumer pétards et fusées. Car c'est par démarrage électrique que le feu d'artifice du 14 Juillet a été actionné. Coup de chapeau aux artificiers, Éric Tomasucci et Jean-François Riller : douze minutes de féerie sur le boléro de Ravel. Succès pour le bal, animé par le DJ Jérémie qui a tenu les danseurs sur la piste jusqu'à deux heures du matin.

## Réfection du terrain de foot



" J'ai fait venir une section d'élèves conducteurs d'engins publics du lycée Lavoisier de Porcheville. Pour aplanir le terrain, un chantier d'une semaine et demie de travaux gratuits, soit 200 000 F (30 489,8 V) d'économie pour la commune ! " lance avec satisfaction le maire, Maurice Reubrecht. L'engazonnement va suivre. Les premiers matchs y sont programmés pour début 2002. Il s'agit de matchs retour.

## Votre haie champêtre, conseils, prix réduits, subventions...

Alternative aux sempiternelles haies de thuyas, lauriers et autres essences banales, les haies champêtres apportent à votre jardin le caractère typique de notre région. Aussi, pour les promouvoir, Catherine Balleux et Séverine Martin, "écogardes" du Parc naturel régional du Vexin français proposent leur aide (01 34 48 60 21).

Contactez-les pour bénéficier des conseils gratuits d'un technicien, avec à l'appui le schéma de plantation de votre haie champêtre. Vous profiterez des commandes groupées de végétaux d'essences locales organisées deux fois par an et de tarifs avantageux (en moyenne 10 F le plant soit 1,52 €) ; subventions possibles (15 % pour un montant plafond de 10 000 F HT soit 1 524,49 €). Le 9 novembre est la date-butoir pour l'enregistrement des commandes ; livraison des plants le 24 novembre à la Maison du parc de Théméricourt.

## Tessancourt et la chasse

La chasse s'est ouverte dimanche 23 septembre.

Sur le territoire de la commune, elle ne peut se pratiquer que les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h et ce jusqu'à sa date de fermeture, le 28 février 2002.

Afin que chacun puisse profiter pleinement de ses activités en plein air, la commission municipale environnement rappelle aux usagers de nos bois : chasseurs, promeneurs, amateurs de champignons et autres châtaignes, coureurs et cyclistes que la courtoisie et le respect des autres est la base d'une bonne cohabitation.

## Mairie, nocturne le mardi

■ Mardi 9h à 12h et 13h30 à 20h ■ Jeudi 13h30 à 17h30  
■ Vendredi 10h à 12h et 13h30 à 17h30 ■ Samedi 9h à 11h30.

## Rencontrer vos élus

Le maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous (01 34 74 22 15).

Le maire, Maurice Reubrecht reçoit le mardi, le jeudi après-midi et le samedi.

Louis Béziat, maire adjoint en charge des travaux - urbanisme, le samedi matin.

Isabelle Frenoy Sanssarricq, maire adjointe en charge des affaires sociales, le mercredi matin.

Jean-Claude Roletti, maire adjoint en charge des finances, le samedi matin.

## Téléthon, Tessancourt s'engage, et vous ?

Le Téléthon national aura deux relais à Tessancourt, l'un musical, l'autre sportif. Ils s'offriront à votre générosité le 8 décembre prochain, à l'occasion de la grande collecte en faveur de la lutte contre les myopathies. Que les musiciens se fassent donc connaître auprès de la mairie pour renforcer les prestations musicales prévues dans l'église durant l'après-midi et la soirée : chorale, pianiste, harpiste, orchestre de variétés, negro spirituals... Côté sportif, une marche et un relais en vélos et VTT permettront de participer à cette bonne cause et de laisser son obole.

Directeur de la publication : Maurice Reubrecht - Rédactrice en chef et photographe : Caroline Letrosne - Conception et mise en page : Philippe Soucours - Tirage : 380 exemplaires - Impression : Wauquier.

27 octobre

**FÊTE DE L'ACTA**

Soirée avec orchestre de l'Association culturelle de Tessancourt sur Aubette.

31 octobre

**HALLOWEEN**

Organisé par la Caisse des écoles.

11 Novembre

**CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE**

Célébration du 83<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale 1914/1918 qui fit dans notre seul pays 1 400 000 morts et près de trois fois plus d'invalides et blessés.

25 novembre

**EXPOSITION ARTISANALE**

Entrée libre salle des fêtes de 11h à 18h.

8 décembre

**TÉLÉTHON**

Animations sportives le matin, rendez-vous à 10h devant la mairie et musicales de 12h30 à 20h en l'église de Tessancourt.

9 décembre

**ARBRE DE NOËL DES ENFANTS**

Friandises et spectacle offerts par la mairie lors d'un après-midi récréatif destiné à ceux nés jusqu'en 1988. Rendez-vous à la salle des fêtes à 10h30. Un apéritif sera offert à midi aux parents.

11 janvier

**VŒUX DU MAIRE**

Salle des fêtes de la mairie à 19h.

## Sondage transport

Les besoins des collégiens étant satisfaits : sur les 41 familles sollicitées, 32 ayant répondu favorablement, la ligne de transport scolaire est en service depuis la rentrée. " *Nous pensons aussi aux personnes âgées ou dépourvues de véhicule.* " assure l'équipe du CCAS. Afin de sonder leurs besoins un questionnaire est inséré dans ce journal ; merci de le remplir et de le retourner à la mairie avant le 15 novembre.

## Enquête halte-garderie

Pour les enfants de moins de 3 ans, un projet de création d'une halte-garderie est à l'étude. Il s'agirait d'accueillir les petits quelques heures par semaine, dans un espace créé pour eux, au sein d'un groupe restreint, encadré par une personne qualifiée. Un questionnaire vous a été distribué pour que vous précisiez vos attentes. Merci de le retourner à la mairie avant le 28 octobre pour permettre d'estimer vos besoins.

## Feux

Pour embraser vos résidus végétaux, choisissez le moment où la fumée n'empêchera pas vos voisins de profiter de leur terrasse ou de leur jardin ; et noter que les déchets verts sont gratuitement acceptés à la déchetterie de Vigny 01 30 39 28 10.